

Monsieur le Maire de RIVES Alain DEZEMPTÉ Place de la République 38140 RIVES RENAGE
LUNDI 23 JUILLET 2018

Cher Alain,

cela fait tout juste un mois qu'a eu lieu cet évènement qui pourra servir vos statistiques en matière d'actes de délinquance au cas où on viendrait oser les utiliser afin de les instrumentaliser pour baver sur votre commune qui en compterait davantage qu'une commune voisine par exemple. Heureusement car une personne qui tenterait de se rabaisser à pareil aventure ne serait que la lie de l'Humanité.

Surpris par le silence de la presse écrite j'ai patienté jusqu'au 12 juillet dernier puis je me suis rapproché d'elle et en particulier en contactant un journaliste d'une TV nationale., puis la presse départementale et locale pour obtenir les explications que je vous livrerai.

Bien à vous, Cher

Gilles MICHEL

" on vaut mieux que ça ! " " on s'en souviendra ! "

De : <gilours@orange.fr>
Date : lundi 23 juillet 2018 03:26
À : <gilours@orange.fr>
Joindre : INSECURITE.pdf
Objet : RENAGE ISERE FRANCE

RENAGE
Un supermarché braqué,
des employées attachées P. 4

le dauphiné libéré

1,10€ | MERCREDI 18 JUILLET 2018 | D 38

DU VOIRONNAIS À LA CHARTREUSE

RENAGE Deux braqueurs encagoulés, gantés et armés, avaient fait irruption à l'heure de la fermeture

Le supermarché avait été braqué et deux employées attachées



Le braquage avait eu lieu le 23 juin dernier. Photo Le DL/Jean-Michel BURRIAL

Les faits datent de la fin du mois de juin mais n'ont été connus qu'hier. Le samedi 23 juin dernier, le supermarché Casino, situé rue Paul-Langevin à Renage, s'appropriait à fermer quand deux hommes encagoulés et gantés ont fait irruption. Il était environ 19 h 20 et le magasin était vide de tout client. Seules deux employées s'apprêtaient à baisser le rideau. Sous la menace d'au moins une arme de poing, les deux employées ont été contraintes d'accompagner les deux braqueurs jusqu'aux locaux administratifs du supermarché où les

deux malfaiteurs se sont fait ouvrir le coffre-fort dont ils ont extrait quelques milliers d'euros.

Les deux hommes ont ensuite attaché les mains des deux employées avec des colliers en plastique avant de prendre la fuite. Les deux victimes ne parvenant à se libérer et à donner l'alerte qu'une dizaine de minutes plus tard.

Une enquête a été ouverte. Elle a été confiée aux gendarmes de la brigade de recherches de Saint-Marcellin, aidés par leurs collègues de la communauté de brigades de Renage.

B.B.

Avant d'imprimer, ayez une pensée pour notre environnement. Les infos et PJ contenues dans ce courriel sont soumises au secret des correspondances privées. A ce titre, celles-ci sont confidentielles, privilégiées et destinées aux seules personnes mentionnées comme destinataires. Si vous n'avez pas cette qualité, nous vous remercions de procéder à la destruction de celui-ci. Les éléments contenus dans ce courriel ne devront pas être divulgués ou copiés sans l'autorisation expresse de leur auteur. MILLE RECONNAISSANCES, MILLE BRAVOS ET MILLE MERCI AUX JUGES DE NOTRE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE POUR AVOIR RELAXÉS ORELSAN ET GUY BEDOS POUR LEURS INSULTES ET LEURS INJURES "SALE PUTE" ET "CONNÉ". Répondre STOP pour désinscription.